

# De Romme aux Chalets de Vormy



Visorando



Randonnée n°24819948

Une randonnée proposée par Yannick Josset

Une très belle randonnée sur les hauteurs de Cluses. Vous montez, puis descendez, très régulièrement sur une bonne piste forestière. Le dénivelé ne se fait pas vraiment sentir.

<b>Durée :</b>	6h15	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14.18km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	776m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	775m	<b>Régions :</b>	Alpes, Aravis et Bornes
<b>Point haut :</b>	1983m	<b>Commune :</b>	Nancy-sur-Cluses (74300)
<b>Point bas :</b>	1289m		

## Description

La balade démarre du village de Romme-sur-cluses. Lorsque vous arrivez de Cluses via Nancy-sur-Cluses, vous traversez le village. Vous arrivez à un carrefour en forme de T, vous vous gardez sur le parking situé sur la gauche.

**(D/A)** Vous commencez la randonnée en partant vers le Sud, en direction du Reposoir.

**(1)** Très rapidement, vous avez le panneau "Romme - alt. 1300 m". Vous quittez la route du Reposoir pour monter sur la gauche.

**(2)** Vous arrivez à une épingle à cheveux sur la gauche. Vous avez le panneau "Le Creux de Sable - alt. 1360 m" Vous montez en franchissant une barrière destinée à interdire l'accès aux voitures (interdiction toute relative...).

À partir de maintenant, aucun risque de se tromper. C'est "tout droit", c'est à dire que vous suivez la large piste forestière qui mène aux Chalets de Vormy.

Comme repères vous aurez :

**(3)** Le panneau "Les Laus - alt. 1590 m ».

**(4)** Le chalet des Vuardes avec sa table de pique-nique.

**(5)** Le panneau "Porzet - alt. 1800 m ».

**(6)** Les Chalets de Vormy.

Retour, en descente, par l'itinéraire inverse de la montée pour regagner Romme **(D/A)**.

## Informations pratiques

Le village de Romme se situe à 10 km de Cluses par la route de Nancy. De Romme on peut descendre également sur la commune du Reposoir.

Cette balade ne peut être envisagée qu'en été, après la fonte des neiges, ou en automne avant les chutes de neige.

**Attention ! En fin de parcours, vous contournez la tête de la Sallaz. Ceci vous amène à longer un très haut précipice.**

- Surveillez les enfants afin qu'ils restent bien sur la piste.

- Bien qu'il n'y ait pas de danger particulier (la piste fait environ 3 m de large) le contournement peut poser problème aux personnes très sensibles au vertige.

Il existe deux autres sentiers pour effectuer cette balade. Nous avons retenu le tracé le plus facile, techniquement, mais... le plus long en distance.

A Romme, il n'y a pas de commerces. Une épicerie ambulante dessert le village (encore faut-il être là quand elle passe...). Par contre il y a un bar/restaurant.

## Points de passages

**D/A Parking au centre du village de Romme**  
N 46.029449° / E 6.572838° - alt. 1290m - km 0

**1 Panneau Romme**  
N 46.028067° / E 6.573309° - alt. 1304m - km 0.16

**2 Panneau Les creux de Sable**  
N 46.024959° / E 6.575939° - alt. 1363m - km 0.57

**3 Panneau Les Laus**  
N 46.026118° / E 6.592101° - alt. 1584m - km 2.69

**4 Chalet des Vuardes**  
N 46.021436° / E 6.587401° - alt. 1669m - km 3.6

**5 Panneau Porzet**  
N 46.01905° / E 6.580987° - alt. 1780m - km 4.58

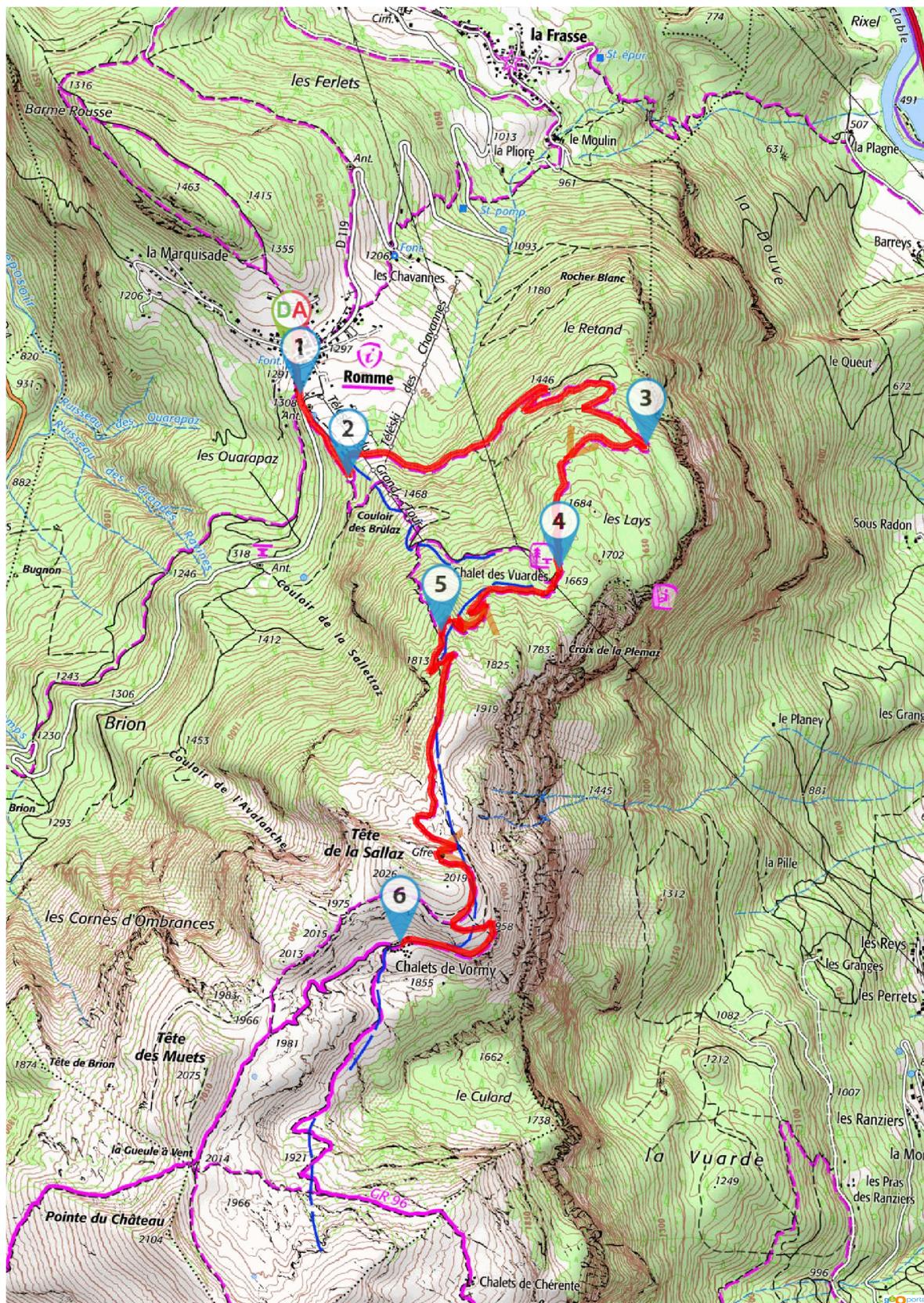
**6 Chalets de Vormy**  
N 46.007218° / E 6.578743° - alt. 1895m - km 7.1

**D/A Parking au centre du village de Romme**  
N 46.029453° / E 6.572852° - alt. 1291m - km 14.18

### A proximité

Vous aurez de magnifiques points de vue sur la vallée de Cluses, sur le village de Romme, puis sur les sommets environnants.  
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-romme-aux-chalets-de-vormy/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**